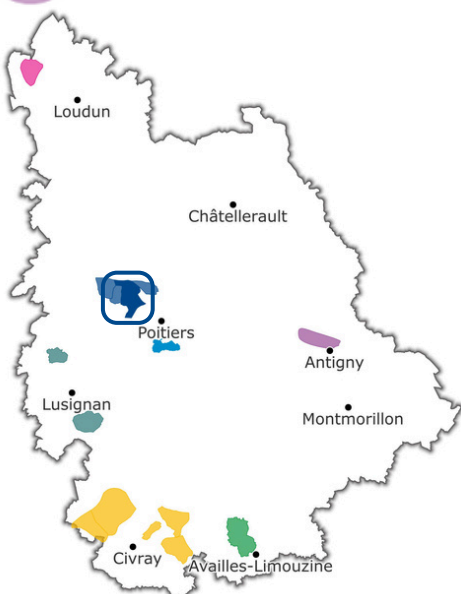


Année 2023

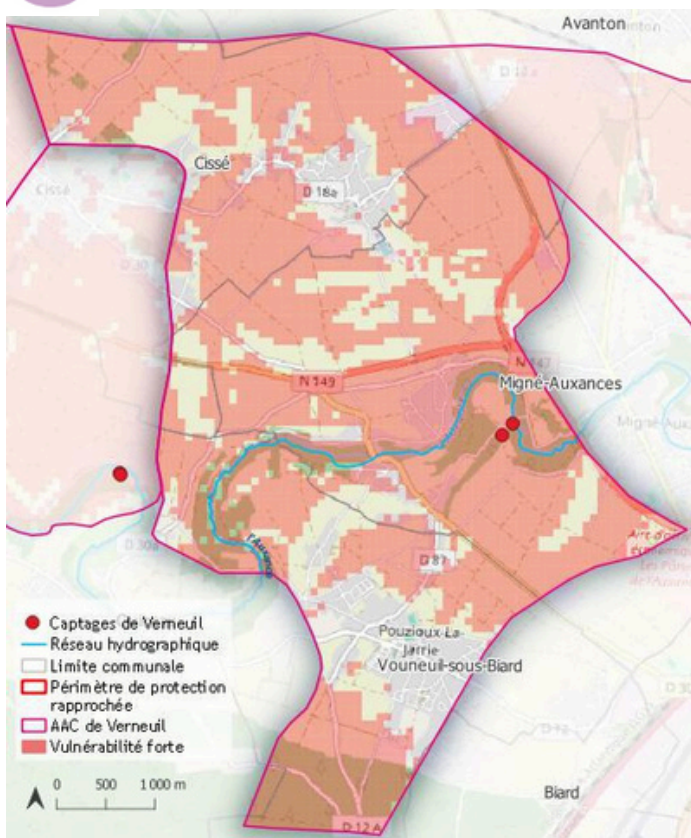
Le programme Re-Sources



Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau "naturellement" potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés "prioritaires".

Le captage de Verneuil faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat Eaux de Vienne coordonne sur ce territoire la démarche Re-Sources via un **contrat territorial de la Vallée de l'Auxance** actuellement défini pour la période 2024-2026. Le prochain contrat verra le jour pour la période 2027-2029.

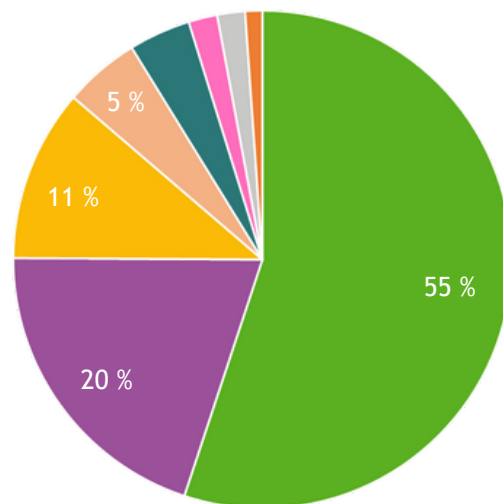
L'AAC* de Verneuil



- 2 712 ha
- 1 794 ha de Surface Agricole Utile
- Grandes cultures
- Captages prioritaires SDAGE 2022-2027
- Jurassique moyen (Dogger)
- Localisation des captages : Migné-Auxances

Occupation des sols (RPG 2023)

- Céréales : 55 %
- Oléagineux : 20 % (*colza, lin, tournesol*)
- Maïs : 11 %
- Légumineuses : 5 % (*luzerne*)
- Jachères : 4 %
- Prairies permanentes : 2 %
- Légumes (*pomme de terre*)
- Protéagineux : 1 % (*pois, féveroles*)



Fonctionnement hydrogéologique

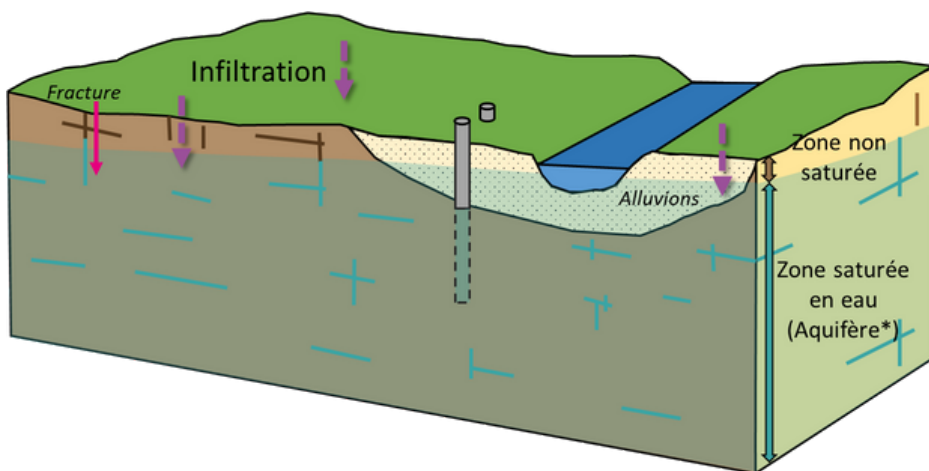
Le forage de Verneuil capte dans les **calcaires fissurés du Jurassique moyen**. Il est implanté en rive gauche de l'Auxance et traverse les alluvions récentes de l'Auxance.

Des transferts rapides vers la nappe souterraine se produisent au niveau des fissures du calcaire.

Des transferts lents vers la nappe souterraine se font via **l'infiltration** sur l'ensemble de l'aire d'alimentation. Le temps de transfert varie selon l'épaisseur de la zone non saturée et de sa nature.

 **Transferts rapides**
Pics de concentrations

 **Transferts lents**
Bruit de fond



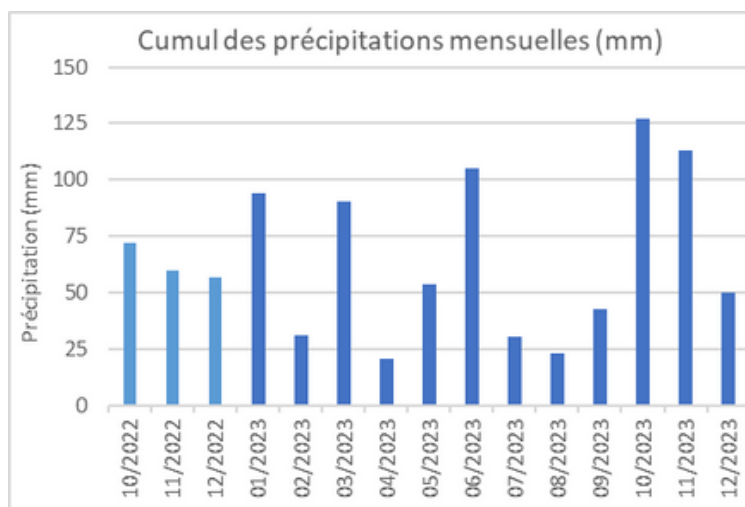
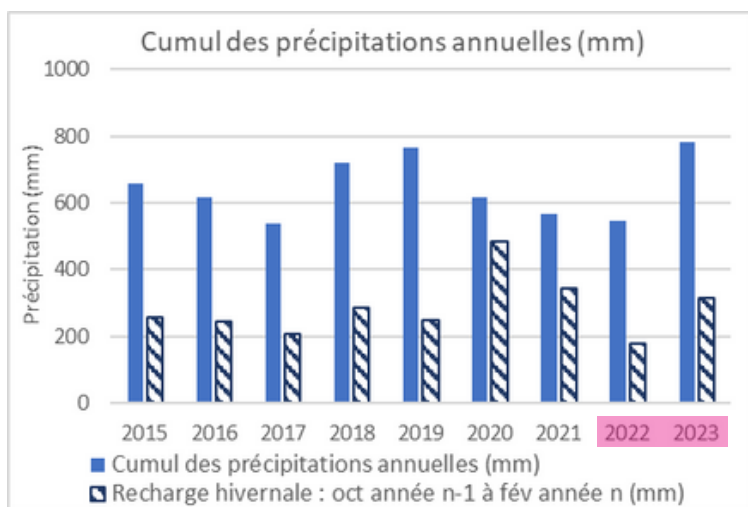
Aquifère* : Roche perméable et poreuse contenant l'eau souterraine

Conditions météorologiques

L'année 2023 présente un **cumul de précipitations supérieur à la normale** à la station météo de Biard avec un automne extrêmement pluvieux. Le mois d'octobre a été le plus pluvieux avec 127 mm. La recharge hivernale 2023 (oct. 2022 à fév. 2023) est faible et succède à une année ayant connu une des recharges les plus faibles enregistrée ces 8 dernières années.

Les mesures suivantes ont ainsi été relevées :

- 780 mm de cumul de précipitations annuel,
- 314 mm de recharge hivernale (octobre 2022 à février 2023).



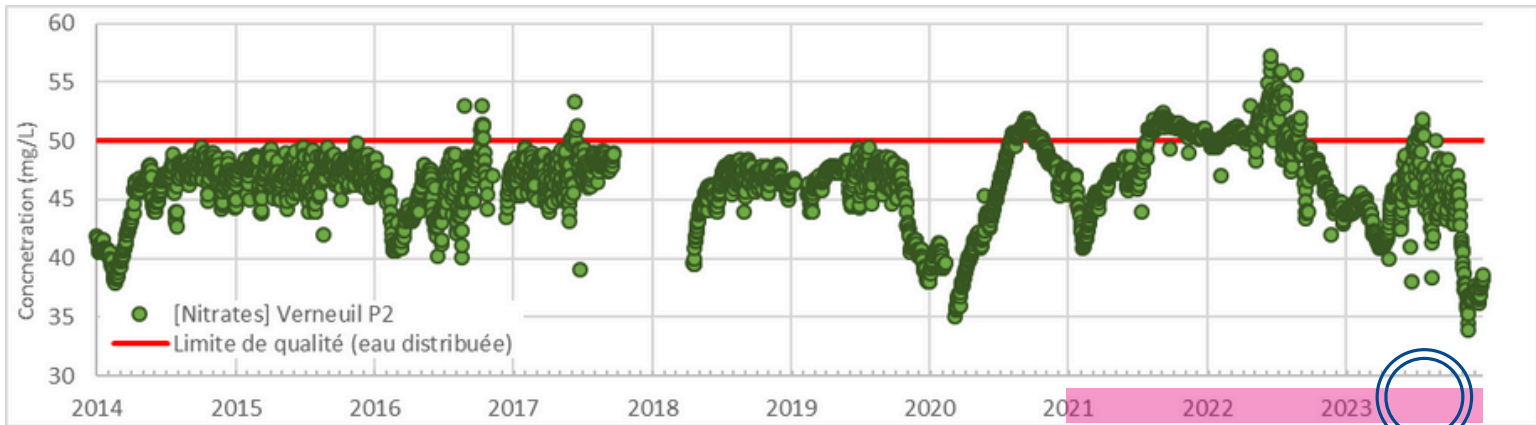
Station météo France de Biard



Les résultats présentés correspondent aux analyses des **EAUX BRUTES** du captage de Verneuil. **Ces eaux sont diluées** avec une ressource de meilleure qualité. En conséquence, les eaux distribuées à la population respectent les normes de qualité.

Plus de **12 000 habitants** sont alimentés par cette ressource pour une production moyenne annuelle de plus de **350 000 m³**.

Evolution des teneurs en nitrates dans les eaux brutes du captage



Rappel de la réglementation (arrêté du 30 décembre 2022) :

Concentration en nitrates dans les eaux destinées à la consommation humaine :

- 50 mg/L



Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le Contrat 2021-2023 :

Fin du contrat 2023 : À long terme 2026 :

MOY = 45 mg/L

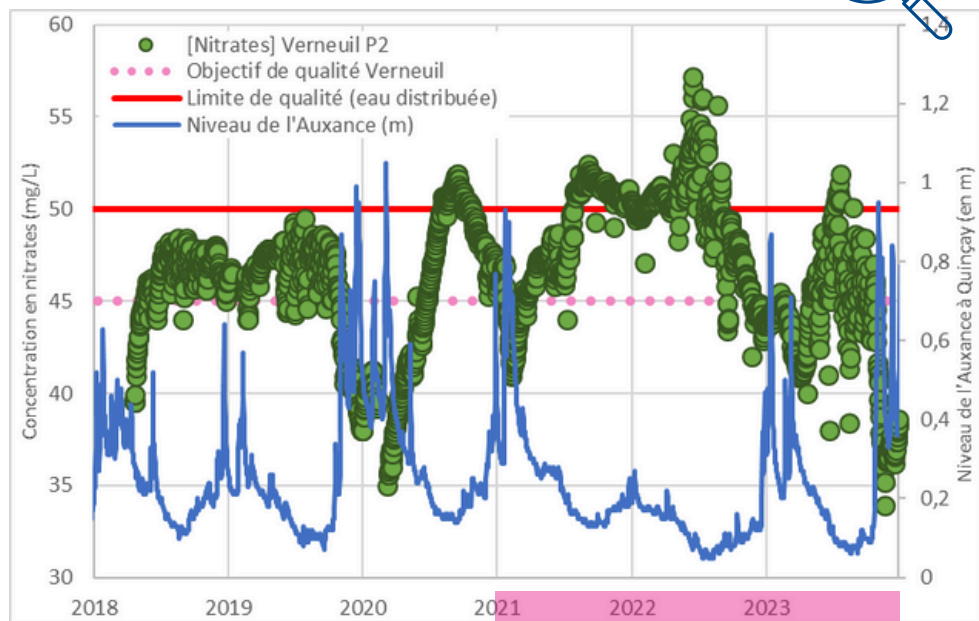
MOY = 44 mg/L

MAX < 50 mg/L

MAX < 48 mg/L



Objectif non atteint



	[] Max	[] Moy	[] Min	Nb d'analyses	Fréquence de dépassements
2018	48	46	40	251	0%
2019	50	46	38	331	0%
2020	52	45	35	341	23%
2021	52	48	41	363	41%
2022	57	49	42	365	50%
2023	52	44	34	369	4%

En 2023, la teneur moyenne en nitrates dans les eaux brutes du captage de Verneuil est **inférieure à la limite de qualité de 50 mg/L**.

On observe des variations annuelles des teneurs en nitrates au captage. **Les diminutions des teneurs en nitrates semblent corrélées aux fluctuations saisonnières du niveau de l'Auxance**. Lorsque les niveaux de la rivière sont hauts les teneurs en nitrates au captage diminuent.

Evolution des teneurs en pesticides dans les eaux brutes du captage



Rappel de la réglementation (arrêté du 30 décembre 2022) :

Concentration en pesticides et métabolites pertinents dans les eaux destinées à la consommation humaine :

- 0,1 µg/L par substance individuelle
- 0,5 µg/L pour la somme



Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le Contrat 2021-2023 :

Respect des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (sur les eaux brutes)



Evolution de la somme maximale annuelle

Les concentrations en pesticides et métabolites pertinents totaux enregistrés dans l'eau brute du captage de Verneuil **sont inférieures à la limite de qualité de 0,5 µg/L**.

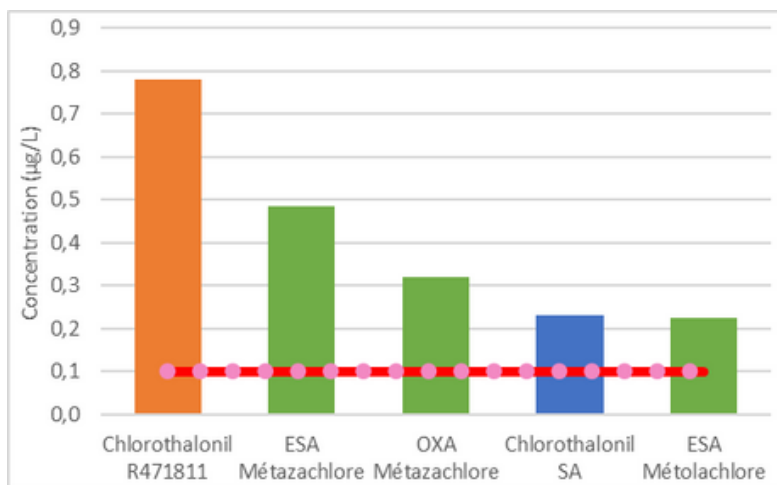
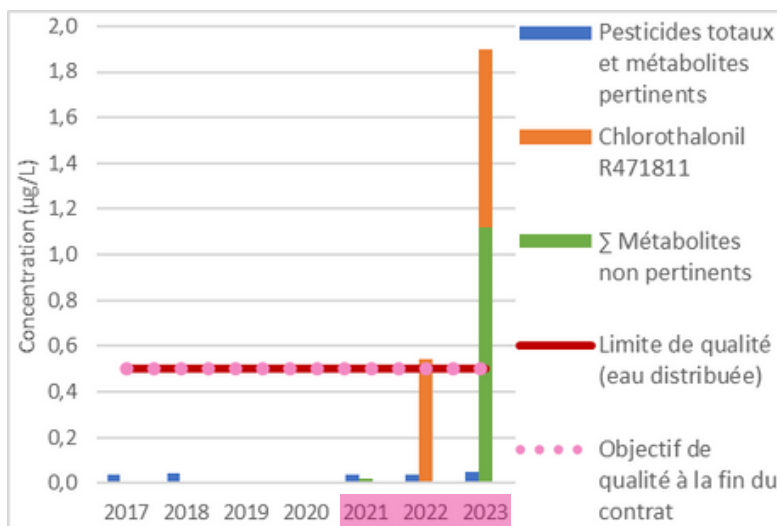
A noter **des teneurs importantes en métabolites non pertinents** dans les eaux brutes du captage en 2023. Cette augmentation s'explique par la recherche fin 2022 de métabolites d'un fongicide interdit depuis 2020, le Chlorothalonil. Elle s'explique également par une analyse en novembre où des métabolites non pertinents ont été analysés à des teneurs importantes..



Concentration maximale en 2023 par molécule

En 2023, le Chlorothalonil R471811, métabolite non pertinent d'un fongicide, **a été détecté à des teneurs importantes** avec un maximum de 0,78 µg/L en avril. L'ESA et l'OXA Métaazachlore ainsi que l'ESA Métaolachlore **ont été détectés une fois en 2023 à des teneurs importantes**, au dessus des 0,1 µg/L.

Le Chlorothalonil SA, métabolite pertinent, **a été détecté au dessus de la limite de qualité de 0,1 µg/L** avec un maximum de 0,13 µg/L en décembre.



Définitions

Métabolite : Ce sont des sous-produits des pesticides. Les pesticides évoluent au fil du temps en divers métabolites. Ils se forment dans l'environnement via des processus de dégradation ou de transformation des molécules actives de pesticides

Métabolite pertinent : Possède des propriétés comparables à celles de la substance mère ou fait peser un risque sanitaire pour les consommateurs.

Métabolite non pertinent : A fait l'objet d'une évaluation de sa pertinence par l'ANSES n'ayant pas conduit à le classer comme pertinent

Chlorothalonil R471811 : Métabolite non pertinent du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020. Ce métabolite est **recherché dans les eaux brutes depuis 2023**



Recherche de molécules

Au cours de la dernière décennie, le contrôle sanitaire de la qualité des eaux a évolué en termes de performance des **méthodes d'analyse** et de **connaissance** des molécules.

De plus en plus de substances actives et métabolites sont recherchés.

Qualité des eaux brutes du captage de Verneuil

Année 2023




En 2023, 247 molécules ont été recherchées, 8 d'entre elles ont été détectées au moins une fois.

5 Molécules ont été analysées au moins 1 fois au dessus de **0,1 µg/L** (*limite réglementaire pour les pesticides et métabolites pertinents*).

- Pesticides et métabolites pertinents
- Métabolites non pertinents
- Nouvelles molécules recherchées en 2023

Année 2023	[] Moy	[] Max	Nb d'analyses	Fréquence de détection	Fréquence de dépassement
Chlorothalonil R471811	0,456	0,780	16	100%	100%
ESA Métazachlore	0,288	0,487	5	40%	20%
OXA Métazachlore	0,320	0,320	4	25%	25%
Chlorothalonil SA	0,048	0,230	15	80%	7%
ESA Métolachlore	0,154	0,224	4	50%	25%

Focus sur les molécules quantifiées en 2023

		Type de pesticides	Règlementation en France	Exemples d'application	Noms commerciaux
	Chlorothalonil R471811	Métabolite non pertinent d'un fongicide	Interdit depuis 2020	Céréales, protéagineux, maréchage	
	Chlorothalonil SA	Métabolite pertinent d'un fongicide			
	ESA Métazachlore	Métabolites non pertinents d'un herbicide	Autorisé	Colza	Alabama, Butisan S, Sultan, Rapsan 500 SC, Novall, Springbok, Trivaldi
	OXA Métazachlore				
	ESA Métolachlore*	Métabolite non pertinent d'un herbicide	Métolachlore interdit depuis 2003 S-Métolachlore interdit en 2024	Mais, tournesol, betterave, sorgho, soja, millet-moha, haricot	Mercantor Gold, Elina, Dual Gold Safeneur, Aliseo Gold Safeneur, Camix, Calibra, Deluge 960 EC, S-Metolastar, Amplitec C

Métolachlore* : les process analytiques ne permettent pas de distinguer Métolachlore et S-Métolachlore



Pour des précisions sur la qualité des eaux, vous pouvez contacter :

Claire PELISSIER

Chargée de projets "protection des hydrosystèmes"

☎ 06 37 51 85 08

✉ c-pelissier@eauxdevienne.fr



Pour des informations sur les actions du contrat de la Vallée de l'Auxance, vous pouvez contacter :

Anaïs CHAUVET

Responsable du service Ressource

☎ 06 74 31 07 97

✉ a-chauvet@eauxdevienne.fr

Le programme Re-Sources est financé par :

